

Direction de la réglementation et de la gestion de l'espace public Arrêté permanent n° 1091609

Arrêté relatif à la circulation et au stationnement avenue LOTZ COSSE, à Nantes

Arrêté

La Présidente,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route et le code de la voirie routière,

Vu la réglementation applicable aux voies publiques et privées,

Vu l'arrêté portant délégation de fonction et de signature,

Considérant que la Présidente de Nantes Métropole est l'autorité de police en matière de circulation et de stationnement sur la commune de Nantes,

Considérant qu'il convient, du fait des nécessités de la circulation et de la protection de l'environnement, de définir le partage de l'espace public et d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers en réglementant la circulation et le stationnement,

Arrête

Article 1. Circulation : - une signalisation stop est instaurée avenue Lotz Cossé, à l'intersection avec le boulevard Alexandre Millerand (depuis le 20 mars 1982).

Article 2. Stationnement : - l'avenue Lotz Cossé est soumise au régime du stationnement payant.

- l'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits rue Lotz Cossé, sur la voie d'accès aux véhicules des services d'incendie et de secours.

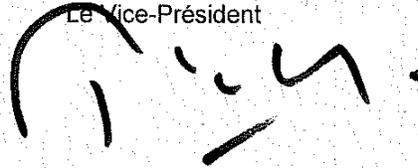
- l'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits rue Lotz Cossé sur la palette de retournement.

Article 3. Sanctions : les infractions liées au non respect des règles découlant du présent arrêté, sont verbalisables en application du code de la route et des arrêtés généraux (aires piétonnes, espaces cyclables, interdictions de stationner, livraisons, transports en commun...) qui complètent les mesures édictées par le présent arrêté.

Article 4. Entrée en vigueur : le présent arrêté prend effet au jour de son affichage et de la mise en place de la signalisation correspondante. A cette date, l'arrêté numéro 1091609 du 16 septembre 2019 est abrogé.

Fait à Nantes, le **01 JUIN 2023**

Pour la Présidente
Le Vice-Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'P' followed by several loops and a final dot.

Pascal BOLO